

Le Thillot, le 31 décembre 2013

Compte-rendu de l'Assemblée générale du GCL du 22-12-13

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO a ouvert la 38^{ème} assemblée générale en présentant les excuses de Monsieur Dominique PEDUZZI Conseiller Général, de Monsieur Stéphane TRAMZAL Maire de Rupt sur Moselle, Président de la communauté de communes et de Madame Marise THIEBAUTGEORGES Présidente de la Caisse locale du Crédit Agricole.

Il déplore les absences de Monsieur François VANNSON Député des Vosges, de Monsieur François CUNAT Maire de Ramonchamp et comme en 2012 celle de Monsieur Yves CERESA Maire du Thillot.

Avant d'engager les débats il demande un moment de recueillement en mémoire des personnes disparues en 2013 et notamment Pierre POIGNET un des piliers de la section Sport-Boules Lyonnaise, membre du Conseil d'Administration qui nous a quitté en octobre, il a également une pensée pour Janny NOEL premier président du GCL d'avril à décembre 1976 parti en juillet, il rend aussi hommage à Raymond GREGOIRE décédé en septembre maire du Thillot au moment de la création du GCL en 1976 et de l'acquisition des locaux du 46 rue de la chaume en 1985 en acceptant que la ville du Thillot garantisse l'emprunt de 100 000 Francs (15 250€) permettant l'achat du bâtiment pour 315 335,73 Francs (48 000€), caution sans laquelle le GCL, n'aurait pu acquérir ses infrastructures.

Parmi les adhérents en règle et pouvant siéger à l'Assemblée générale 21 sont présents, 25 excusés et 7 absents.

Le Président dans son long rapport moral adopté à l'unanimité signale que le GCL accueillant depuis de nombreuses années des personnes de toutes les communes du canton; une demande de subvention a été adressée à chacune d'elles.

Il remercie la Ville du Thillot et son maire Monsieur Yves CERESA pour la subvention de 5 050€, la Ville de Ramonchamp et son maire Monsieur François CUNAT pour la subvention de 200€, la Ville de Rupt sur Moselle et son maire Monsieur Stéphane TRAMZAL pour la subvention de 30€, il fait part à l'assemblée des réponses négatives de Bussang, de Fresse sur Moselle et de Ferdrupt, pour ce qui concerne Le Ménil et Saint-Maurice sur Moselle il n'a toujours pas reçu de réponses à sa demande pourtant faite le 1er février 2013.

Il remercie également le Conseil Général des Vosges et son Président Monsieur Christian PONCELET pour les subventions d'un montant de 955€ qui contribuent au bon fonctionnement du GCL; les commerçants et artisans de la région et se félicite des brillants résultats obtenus et du succès des nombreuses manifestations organisées par l'association tout au long de l'année.

Pour la Pétanque avec 29 licenciés, les résultats d'ensemble sont encourageants.

Le GCL est le seul club de pétanque du canton.

En Championnats des Vosges les équipes engagées cette année se sont bien comportées notamment Daniel PIQUARD et Georges VANDERVEENE qui ont atteint les 1/2 finale en doublettes vétérans et les dames Irène OUDOT, Françoise PIQUARD et Marcelle VANDERVEENE qui en atteignant les ¼ de finale se sont qualifiées pour le championnat de Lorraine triplettes dames où elles ont été éliminées en poules .

L'association a été présente par ses joueurs à 49 concours .

Le GCL termine 2ème en Championnat Départemental des Clubs 3ème Division poule B avec 5 victoires et 1 défaite, une équipe est engagée pour la saison 2014 et pour la première fois également une équipe est engagée en championnat féminin.

Le Tennis de Table qui est le plus ancien club du canton avait 17 licenciés et trois équipes en 2012-2013.

Après refonte du championnat, démissions de 13 joueurs et adhésions de 5 nouveaux jeunes joueurs la section compte 9 licenciés et une équipe en championnat départemental 2.

Les entraînements sont assurés par Brigitte RAMPAZZO, Entraîneur départemental les mardis et les vendredi à partir de 17h , les mercredis avec Patrice BOISSENIN pour les jeunes à partir de 15h .
Le sport boules lyonnaises qui comme la pétanque est le seul club du Canton se classe 11ème Club lorrain sur 20 et recense 14 licenciés.

De bons résultats ont été enregistrés.

Brigitte RAMPAZZO est vice-championne de Lorraine – Champagne - Ardenne en simple le 26 mai à Troyes catégorie F3 et Antoine CUNAT est ½ finaliste du championnat des Vosges en simple 4ème division le 28 avril au Thillot ce qui lui a permis également de participer au championnat de Lorraine – Champagne - Ardenne en simple le 26 mai à Troyes.

Un concours régional a été remporté en quadrette à Gérardmer le 25 novembre 2012 avec Brigitte et Jean-Pierre RAMPAZZO, Antoine CUNAT et Jean-Michel BOUVET et un en doublette au Thillot le 30 juin 2013 avec Daniel PIQUARD, Jean-Michel BOUVET et Jean-Pierre RAMPAZZO.

Toutes compétitions confondues le GCL s'est déplacé à 30 reprises en Alsace, Franche Comté, Champagne et Lorraine.

Il existe une bibliothèque ouverte aux heures d'activités au GCL; le prêt est gratuit.

Le GCL organise tous les ans en fin d'année un concours de belote et un concours de tarot.

Il dresse ensuite la liste des travaux effectués et leur montant peinture et électricité de la salle de tennis de table pour 1 000€, menuiserie, isolation, électricité et peinture du boulodrome couvert pour 5 000€, peinture du sol du foyer et de la salle de tennis de table pour 4 500€.

Pour 2014 les projets ne manquent pas, principalement la réfection de la toiture confiée à la Société Presta-Plus André-Jean HENNY du Thillot pour 13 000€.

Le nouveau Conseil d'Administration affinera le calendrier des manifestations.

Il donne le programme de l'année 2014 en matière d'organisation de rencontres sportives.

Les dates des Concours Officiels de pétanque en Doublettes sont déjà fixées à savoir le 21ème Prix de la ville du Thillot le samedi 8 Mars 2014, le 22ème Prix des Mynes du Thillot le Dimanche 13 Avril 2014 et la 24ème édition du Challenge Daniel GEORGES le Vendredi 18 Avril 2014.

les dates des concours en Sport-boules lyonnaises sont le Championnat de Lorraine – Champagne - Ardenne vétérans le jeudi 5 Juin 2014, le concours 32 Doubles le dimanche 29 Juin 2014 , le concours 16 Quadrettes Vétérans Challenge Pierre POIGNET le jeudi 10 Juillet 2014 et le concours 16 quadrettes le dimanche 28 Septembre 2013.

Avant de donner la parole au trésorier Pierre COMTE il conclut son rapport moral comme suit:

«Si les résultats sportifs sont acceptables dans l'ensemble il ne faut pas même si cela n'est pas vital pour la pérennité du GCL occulter la perte de licenciés de Tennis de Table.

Les gens qui sont partis étaient adhérents du GCL depuis peu et pour la majorité d'entre eux n'ont pas compris comment fonctionnait notre association.

Nous devons tous être responsables, les membres du bureau n'étant pas uniquement des bonnes à tout faire.

Adhérer au GCL pour pratiquer une activité c'est être un membre actif et non un consommateur.

S'acquitter de sa cotisation et de sa licence ne suffit pas et n'autorise pas tout.

Ils n'ont pas compris que le GCL ne fonctionnait pas comme fonctionnent les activités communales de la Salle Omnisports où il suffit de s'acquitter d'une modeste participation financière et de consommer, la commune se chargeant de tout le reste.

Ici il n'y a pas d'éducateurs municipaux et d'agents techniques à notre disposition, nous sommes tous des bénévoles.

L'association doit régler ses factures d'électricité, d'eau, de chauffage, d'entretien et naturellement la taxe foncière; il est donc impératif d'avoir une gestion rigoureuse.

Malgré tout la cotisation annuelle reste raisonnable à hauteur de 10€; chacun devant néanmoins régler le prix de la licence du sport qu'il pratique.

L'association continuera également à prêter le matériel (boules, raquettes et tenues).

Malheureusement cette année a été marquée comme les précédentes par la disparition de personnes dont le souvenir sera à jamais lié au GCL.

Pour nous une Association doit former des citoyens volontaires prenant leurs responsabilités pour faire avancer la société dans le bon sens et non pas conforter des assistés éternellement insatisfaits critiquant sans arrêts négativement les institutions et leurs représentants.

La possession de nos infrastructures garante de notre indépendance doit nous encourager à conserver notre philosophie du monde associatif et continuer à favoriser notre développement et notre marche en avant.»

Le Trésorier Pierre COMTE présente le rapport financier certifié par les Vérificateurs au comptes; celui-ci fait apparaître un déficit de 543,47 € pour un exercice clos avec des dépenses s'élevant à 44 319,68 €; 35 000€ inscrit au budget prévisionnel.

On relève notamment que le GCL en qualité de propriétaire de ses infrastructures s'acquitte d'une taxe foncière de 1 122 €, de frais d'électricité et de chauffage de 1 513,65 €, de frais d'eau de 125,50€, de frais d'entretien et d'aménagement de 10 266,35 € compensés en partie par des subventions municipales de 5 280 € et par l'abandon des frais de déplacement et autres par les adhérents pour 6 821,28€ ; les dépenses d'activité (pétanque, tennis de table et sport-boules) s'élèvent à 18 969,99 €.

Ce rapport financier comme le Budget Prévisionnel équilibré à 50 000 € présenté à la suite, sont adoptés à l'unanimité.

Entrent au Conseil d'administration Arnaud BERTRAND, Laurence COMTE, Claude GERMAIN, Françoise PIQUARD et Marcelle VANDERVEENE.

Sans surprise pour la 38^{ème} fois le Conseil d'Administration du GCL reconduit à la présidence son Président Fondateur Jean-Pierre RAMPAZZO, Antoine CUNAT reste Vice-président, Brigitte RAMPAZZO Secrétaire et Pierre COMTE Trésorier.

L'assemblée se termine par une remise de récompenses aux sportifs méritants et le verre de l'Amitié.

.Classement de la 16ème édition du Trophée de la semaine de Pétanque (43 rencontres , 28 participants)

- 1 Daniel PIQUARD**
- 2 Pierre VINCENT**
- 3 Marguerite DAVAL**
- 4 Daniel REDOUTE**
- 5 Gisèle VINCENT**
- 6 Antoine CUNAT**

Classement de la 8ème édition du Trophée interne de Boules Lyonnaises (43 rencontres , 17 participants)

- 1 Antoine CUNAT**
- 2 Brigitte RAMPAZZO**
- 3 Jean-Pierre RAMPAZZO**
- 4 Roger MAISON**
- 5 Jean Michel BOUVET**
- 6 Arnaud BERTRAND**